

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 85 (1959)
Heft: 2

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing. ; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing. ; Cl. Groscurin, arch. ; E. Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch. ; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing. ; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing. ; A. Gardel, ing.
M. Renaud, ing. ; Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: A. Stucky, ing.
Membres: M. Bridel, R. Neeser, ing. ; P. Waltenspuhl, arch.
Adresse: Ch. de Roseneck 6, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, ing.
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Adresse: Case Chauderon 475, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse Fr. 26.—	Etranger. . . Fr. 30.—
Sociétaires	» » 22.—	» . . » 27.—
Prix du numéro	» » 1.60	

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° II. 57 75, Lausanne.
Adresser toutes communications concernant abonnement, changements
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,
Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:
1/1 page Fr. 275.—
1/2 » » 140.—
1/4 » » 70.—
1/8 » » 35.—

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales



SOMMAIRE

La Suisse et l'énergie atomique, par le Dr h. c. O. Zipfel, délégué du Conseil fédéral aux questions atomiques.
L'actualité aéronautique (XII).
Divers: Création de l'Association suisse pour l'énergie atomique.
Bibliographie. — Carnet des concours. — Documentation générale. — Nouveautés, informations diverses.

LA SUISSE ET L'ÉNERGIE ATOMIQUE

par le Dr h. c. O. ZIPFEL, délégué du Conseil fédéral aux questions atomiques¹

Lorsque votre président m'a demandé de développer devant vous un thème d'actualité en liaison avec l'énergie atomique, il m'a laissé toute liberté de traiter le sujet de mon choix. Cet exposé étant probablement le dernier que je ferai en ma qualité de délégué aux questions atomiques, le moment me paraît venu de faire le point, de jeter un regard sur le passé et d'esquisser les perspectives qui s'ouvrent.

La période qui s'est écoulée depuis la fin de la dernière guerre est caractérisée par un essor extraordinairement rapide des recherches atomiques. Industriels d'un canton ouvert à l'avenir, vous connaissez, ou à tout le moins vous soupçonnez aussi bien que moi les chances nouvelles, les perspectives que les utilisations pacifiques de cette nouvelle énergie ouvrent à l'humanité. Sur ce point, tout le monde est d'accord. Mais les difficultés commencent aussitôt. Nous constatons, en effet, que dans le domaine atomique, la Suisse, tant sur les plans scientifique que technique, est encore en retard par rapport au niveau que les grandes puissances atomiques ont atteint, mais aussi au regard des progrès réalisés

par de petits pays. D'aucuns reprochent aux autorités fédérales d'avoir reconnu trop tard toute l'importance du problème, de n'avoir pris ni assez tôt, ni assez énergiquement les mesures indispensables pour mettre la science, la technique et l'industrie en état de corriger ce handicap dans les délais utiles. Mais d'autres voix s'élèvent qui mettent en garde contre la tentation de précipiter les choses. On rappelle que les recherches atomiques et les expériences qu'elles appellent coûtent extrêmement cher. On préconise l'expectative. On donne à entendre qu'il serait plus sage de laisser aux autres le soin de tirer les marrons du feu et de se brûler les doigts à notre place. Il sera toujours assez tôt pour la Suisse, disent les prudents, de prendre le « tournant atomique » lorsque les recherches et les expériences auront tranché définitivement en faveur de la fission ou de la fusion de l'atome ; que l'on saura exactement quels sont les types de réacteurs qui se prêtent le mieux au fonctionnement de centrales de grande puissance, que l'on connaîtra toutes les possibilités qu'offre l'emploi des isotopes radioactifs, etc.

Quant à moi, j'ai fait mon choix dans cette querelle entre les hardis et les prudents. Je ne puis croire que la Suisse, l'un des pays les plus industrialisés de l'Europe,

¹ Conférence prononcée en l'aula de l'Université, le 12 décembre 1958, sous les auspices de l'Association des industries vaudoises, dans le cadre des conférences économiques et sociales de Lausanne.